



Nouveau site juridique : legavox.fr !!

Par **Admin**, le **18/09/2008** à **17:38**

Bonjour à toute la communauté Experatoo !!

C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous annonce le lancement d'un nouveau portail juridique : <http://www.Legavox.fr/> !! C'est donc l'aboutissement de long mois de travail et je tiens à remercier JamesEraser et plus particulièrement supervé pour leurs aides précieuses en tant que référant juridique.

J'invite tous nos visiteurs à venir découvrir le site. Et pour le coup, on a vu grand, très grand !! Gestionnaire de Blog, Articles juridiques, contributeurs, modérateurs, superviseur, administrateur, billets, actualités législatives, questions/réponses, forum dont deux forums privés, formulaire dynamique, galeries, communauté, tag, RSS, Recherche ... autant de chose et de notions que je vous laisse découvrir.

L'ambition est simple, devenir l'un des principaux portails juridique Francophone !! (rien que ça). Évidemment Rome ne s'est pas construit en 1 jour, et même si nous avons mis tout les atouts de notre coté pour réussir ce projet techniquement, Tout repose sur VOUS !! Comme Experatoo, Legavox se veut être un portail communautaire gratuit et libre. Le succès du site dépendra donc de l'implication de ses contributeurs.

Je vous laisse découvrir la présentation du site : <http://www.legavox.fr/aide/presentation.php>

Malgré déjà quelques semaines de test, il restera sans nul doute quelques bugues, n'hésitez donc pas à m'en faire part.

Un dernier mot important !!

[s]Je ne lâche pas pour autant Experatoo[/s] !! Et même bien au contraire. Même s'il est vrai

que les deux forums sont identiques, tout le reste ne l'es pas !! Legavox s'oriente davantage vers l'aspect communautaire, le site tourne entièrement autour des blogs juridiques et non du forum. Pour moi Experatoo va être une vraie plateforme dédié à l'aide juridique en ligne ... je vais d'ailleurs me focaliser sur ces points dans les prochaines mises à jour en améliorant le forum. Legavox, son petit frère, sera davantage un portail orienté vers l'édition de contenu juridique !! Pour moi les deux sont complémentaires !!

N'hésitez pas à faire vos retours/impressions ici ou directement sur Legavox !

Par **superve**, le **19/09/2008** à **21:32**

Merci, cher Admin et bonjour à tous.

Je suis surpris de voir que 24 heures après le lancement, sinon officiel, mais au moins en avant première du nouveau (futur premier) portail juridique communautaire Français cela ne suscite aucune réaction...

Sans doute le site est-il déjà parfait (c'est du moins ce que je pense) et félicitations Admin pour ton travail.

Non plus sérieusement, chers confrères juristes, que pensez vous de l'interactivité du site : les blogs, les articles, les différentes applications !!!!!

La création d'articles, de billets et de blogs est-elle facile ???

vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire et tester l'ensemble des fonctionnalités du site, n'hésitez pas.

Pensez vous qu'il y ait quelque amélioration à y apporter ??? c'est en tous cas le moment de nous en faire part, après ce sera sans doute plus difficile de modifier.

nous attendons vos retours

Merci et a bientôt sur Legavox !!!

Par **Tisuisse**, le **28/01/2016** à **18:21**

Bonjour Admin,

Je reçois régulièrement, des internautes, des demandes de modération sur la messagerie de legavox et je ne peux pas y répondre car je n'ai aucune possibilité de modérer ou de supprimer tel ou tel message. A qui dois-je transférer ce type de demande lorsqu'elle arrive sur experatoo et concerne legavox ?

Merci.

Par **Lag0**, le **28/01/2016** à **18:52**

Bonjour Tisuisse,

Je suis modérateur sur Legavox sous le pseudo de janus2fr. Vous pouvez donc me retransmettre, si besoin, les demandes.

Par **Admin**, le **29/01/2016** à **12:09**

Ok sinon hésitez pas à m'envoyer un MP, je check régulièrement aussi ;)